

AVIS PUBLIC

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance extraordinaire, qui se tiendra le VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022 À 9H, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL VENDREDI LE 11 NOVEMBRE 2022 À 9H

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Adoption du procès-verbal
5. Finances et administration
 - 5.1 Adoption de la soumission de billets
 - 5.2 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 369 300 \$ qui sera réalisé le 15 novembre 2022
6. Urbanisme et environnement
7. Loisirs, culture et vie communautaire
8. Travaux publics
9. Sécurité publique
10. Fermeture de la séance

Donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce 8 novembre 2022


Eric Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, **Éric Beaulieu**, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié, le **8 novembre 2022**, l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit suivant à Saint-Stanislas-de-Kostka:

Centre municipal
Bibliothèque Maxime-Raymond
et en déposant cet avis sur le site internet de la Municipalité.
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce **8 novembre**.


Eric Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier